Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

LA BONNE MÉTHODE

Quand dans les siècles futurs des hommes tout différents de nous retrouveront les feuillets jaunis qui tombent en poussière, ils ne verront des signes étranges qu'une fois combleront ni à la cursive anglaise, ni aux caractères romains, ni au dessin des lettres allemandes, non plus que runes, idéogrammes, hyéroglyphes ou arabes. — ils se demanderont quels sont ces signes. Comme Champollion en Egypte, ils croiront avoir trouvé de nouveaux hiéroglyphes.

Puis, par un patient travail, ils reconstitueront peu à peu l'histoire des signes qu'on employait à l'époque actuelle déjà vieillie. Ils écriront encore, au lieu d'envoyer les messages à travers les airs et de conserver dans des boîtes les paroles précieuses. Et ils apprendront qu'ils se trouvent en présence de caractères sténographiques.

Ils sauront qu'impatients déjà d'abréger leurs travaux, les hommes des siècles passés avaient trouvé des signes qui remplaçaient de longues écritures. Et ils conviendront que — pour cette époque-là — la sténographie constituait un progrès considérable.

Or, dans l'histoire de la sténographie, au XXe siècle, ils découvriront une page consacrée à une méthode, où s'affirmaient de grands perfectionnements, écrite par « M. Auguste Bovyant, sténographe en chef du Conseil municipal de Lille, et en vente chez l'auteur, 72, route Nationale, et chez les principaux libraires. » Ils y liront avec un curieux intérêt, les principes, règles, abréviations, exercices gradués et tiers des exercices. Ils y verront comment M. Minet, inspecteur de l'Enseignement primaire à Lille, recommandait chaleureusement ce livre, qu'on ne tarda pas à voir dans les classes ; enfin ils comprendront volontiers que l'auteur avait atteint son but qui était, ainsi qu'il le disait lui-même, « de combiner un système abréviatif permettant aux écoliers de faire graduellement de la vitesse et d'arriver avec moins de travail et de fatigue, à suivre le mot à mot, quelle que soit la vélocité de l'orateur. »

Nanobstant le degré de perfection où ils seront parvenus, les hommes des temps futurs reconnaîtront que leurs devanciers du XXe siècle s'étaient pas si sots, puisqu'ils avaient déjà trouvé le moyen, pour le plus grand bien du commerce et de l'industrie, d'abréger l'écriture et de l'abréger de telle sorte — ainsi qu'il ressortait de la méthode Bovyant — qu'il n'était pas d'erreur à reprendre, que cette langue écrite était claire, sans surprises possibles et que les enfants eux-mêmes la pouvaient apprendre et l'appliquer en quelques semaines — tge semaines de ce temps-là.

LE XIIe GRAND CONCOURS

National et International de Tir DE ROUBAUX

Les délégations des 1er, 2e et 3e corps d'armée. — Un général vient visiter les casernements.

Ce matin, commence un nouveau grand concours national et international de tir, qui doit durer jusqu'au 27 juin, et auquel prennent part tous les régiments, bataillons de chasseurs à pied et groupes de forteresse de l'armée française.

Pendant toute la journée de mardi, l'animation a été grande à la gare par suite de l'arrivée des délégations nouvelles, représentant les 1er, 2e et 3e corps d'armée ; 45e de ligne, Laon ; 46e, Lille ; 84e, Avesnes ; 1er, Cambrai ; 54e, Compiègne ; 67e, Soissons ; 128e, Abbeville ; 120e, Péronne ; 145e, Maubeuge ; 36e, Caen ; 63e, Saint-Quentin ; 72e, Amiens ; 28e et 74e, Rouen ; 110e, Dunkerque ; 5e, Saint-Omer ; 73e, Béthune ; 6e chasseurs à cheval, Lille ; 1er chasseurs à cheval, Abbeville ; 6e, chasseurs à pied, Amiens ; 1er dragons, Evreux ; 17e d'artillerie, La Fère ; 2e hussards, Senlis ; 3e génie, Arras.

Dans la nuit, d'autres délégations de ces trois corps d'armée sont encore arrivées, ainsi que celles du 20e corps, qui ne doivent rien que jeudi.

Des locaux ont été préparés pour ces soldats au Palais de Justice et rue de l'Espérance, par les soins de M. le lieutenant de réserve Magot, le très aimable secrétaire, agent-comptable de l'école nationale des Arts Industriels.

Mardi après-midi, M. le général Coudret, commandant la première brigade d'infanterie, est venu visiter les casernements du 1er bataillon du 127e de Valenciennes.

Une Fête de Bienfaisance à Roubaix

Le samedi 11 juin, à 8 heures ½ du soir, le Nord-Touriste donnera au Grand Théâtre-Hippodrome, une soirée au bénéfice de la Ligue de Secours aux Cheminots.

Lors de la fête du Xe anniversaire du Nord-Touriste, le 22 mai dernier, il fut donné au Théâtre-Hippodrome, une revue, œuvre d'un Roubaisien, M. Paul Semain, qui obtint le plus vif succès.

Et ce succès était très mérité, car l'auteur avait, dans cette revue du Nord-Touriste, fait preuve d'un réel talent. Les dirigeants du Nord-Touriste, de l'Automobile-Club, les nombreuses personnalités de la région qui y étaient représentés, ajoutèrent encore beaucoup à l'intérêt du spectacle.

De plus, la musique arrangée par M. Albert Cousin, était agréable et les artistes, groupés par un impresario roubaisien, M. Farnéry, donnèrent une interprétation très appréciable de cette revue.

Bref, ce fut un succès tel, que de nombreux sociétaires du Nord-Touriste ou des personnes étrangères à la société demandèrent avec insistance une seconde représentation publique !

Nous apprenons que satisfaction va leur être donnée et samedi prochain, 11 juin, au Grand-Théâtre-Hippodrome de Roubaix, sera jouée en soirée « La Revue du Nord-Touriste ».

Il a été décidé que le bénéfice laissé par la représentation, serait versé à la caisse de secours aux cantonniers. En réalité, c'est une fête de bienfaisance qu'organise le Nord-Touriste et, étant donné le grand intérêt que présente pour nos concitoyens et tous les sociétaires de Nord-Touriste et de ses filiales, l'œuvre si amusante de M. Paul Semain, il n'est pas douteux que l'initiative de notre association régionale de tourisme ne soit couronnée du plus complet succès.

Le prix des places a été établi comme suit : fauteuils, 5 fr.; stalles, 4 fr.; pourtours, 2 fr. 50 ; 1res galeries, 1 fr. 25 ; 2e galeries, 0 fr. 50. Sur présentation de leur carte d'identité les membres du Nord-Touriste auront droit à deux entrées aux prix suivants : stalles, 3 fr.; pourtours, 1 fr. 25; 1res galeries, 0 fr. 50.

Des bureaux de location (sans frais), sont ouverts au siège social du N.-T., 11, contour Saint-Martin, à Roubaix ; à Lille, au siège de la section, Café de l'Elysée, 65, boulevard de la Liberté ; à Tourcoing, au siège de la section, Café Decouynck, place de la République. Des services de tramways de Roubaix vers Lille et vers Tourcoing seront organisés à l'issue de la représentation.

VIe CONGRÈS

de la Société Républicaine des Conférences Populaires

(Dunkerque, 16 et 17 Juillet)

Le VIe congrès des sections de la région du Nord de la Société Républicaine des Conférences Populaires, aura lieu à Dunkerque, les 16 et 17 juillet 1910.

En voici le programme :

Première journée. — Samedi 16 juillet. — Matin. — 10 heures. — Grande Salons de l'Hôtel de Ville ; Ouverture des Travaux. - Vérification des pouvoirs. Nomination du bureau. Allocution du Président. De 11 heures à midi : Travail des Commissions. — Après-midi. — 3 heures : Travail des Commissions. — 4 heures : Réunion plénière. Discussion des rapports. — Le soir. — A 8 heures ½ : Réception des Congressistes à l'Hôtel de Ville. Vins d'honneur offerts par la Municipalité. Les concerts plaisirs au moins lieu dans les Grands Salons. Les réunions de la 1re Commission, Salle des Mariages ; de la 2e Commission, Cabinet du Maire, 1er Adjoint.

Deuxième Journée. — Dimanche 17 Juillet. — Matin. — De 9 heures à onze heures : Séance plénière. — Après-midi. — A 2 heures : Inauguration de la Maison des Chèvres Sociales de la Municipalité. — A 3 heures : Théâtre municipal. Séance de clôture du Congrès. Rapport de M. Wellhoff, délégué régional. Compte rendu des Travaux du Congrès. Conférence. Allocution de Monsieur le Maire. — A 5 heures ½ précises : Grand Banquet par souscription. Le prix du banquet est fixé à 5 francs.

Ordre du jour des Travaux du Congrès. — Première Commission. — a) Des Sociétés de préparation militaire (des moyens de faire aboutir les vœux du Congrès de 1909). Rapporteur : M. Wellhoff, receveur municipal de Lille. — b). Des Sociétés de préparation maritime ; leurs avantages, leurs inconvénients. Décisions à prendre. Rapporteur : M. Vollerys, avocat, 20, rue Royer, Dunkerque. — c). Des Conférenciers, de leur recrutement. Rapporteur : M. Lecoulle, délégué de la section de Lillers.

Deuxième Commission. — a). Du féminisme en général et des moyens particuliers à employer pour faire venir les femmes aux conférences. Rapporteur : Madame Maria Verone, avocate à la Cour d'Appel de Paris. — b). Unitisme d'un organisme syndicalisme, industriel, commercial et agricole. Rapporteur : M. Vollerys, avocat, 20, rue Royer, Dunkerque. — c). De l'orientation des conférences ; de leur spécialisation à 5 y a-t-eu. Rapporteurs : MM. Théry, vice-président de la Section de Dunkerque, Gauthier, professeur à Dunkerque. — d). De l'enseignement gratuit à tous les degrés. Rapporteurs : MM. Quentin, délégué de la Section d'Estaires, Civières, professeur à Dunkerque.

Troisième Commission. — a). Cours et Conférences dans des milieux spéciaux et économiques. Rapporteur : M. Drumelle, instituteur à Lens. — b). Conférences dans les hôpitaux, hospices, prisons et casernes. Rapporteur : M. Verquel, instituteur à Saint-Nabb. — c). Des conférences dans les milieux agricoles. Rapporteur : M. Lacoste, page de paix à Carvin.

L'ORAGE

A LILLE

Le pluviomètre enregistre 0.032 d'eau

Un orage d'une violence extraordinaire et qui a causé à Lille et dans les environs d'énormes dégâts, s'est abattu hier après-midi sur notre région.

Il fut assez curieux, cet orage, et pour beaucoup de gens naïfs, il devait, comme la comète de Halley, précéder la fin du monde.

Tout d'abord, alors que la chaleur était extrêmement lourde, et que le ciel ne s'était pas encore obscurci, des grêlons d'une grosseur sans pareille et dont les moindres pesaient plus de dix grammes, tombèrent par intervalles. On eût cru, en les entendant choir, sur les vitres, des pierres lancées par une main vigoureuse.

Un quart d'heure plus tard, la grêle tombe plus abondamment, puis on fut saoulé la pluie qu'accompagnaient les éclairs et les grondements du tonnerre.

En un clin d'œil, les ruisseaux grossirent démesurément et en moins d'un quart d'heure, les rues furent recouvertes d'eau.

Nombreux furent les curieux que les grêlons forcèrent venir en hâte et chercher dans un coin des dégâts que subirent les champs et les jardins où les produits sont actuellement en pleine croissance.

La foudre marqua son passage en maints endroits :

Place Saint-Martin, chez M. Samet, cafetier, une cheminée fut projetée sur la rue et quelques pannes furent brisées. Personne heureusement ne les reçut sur la tête.

La foudre cause sur un tramway Mongy une vive panique. Le car stationnait, vers une heure et demie, entre le Nouveau-Théâtre et la nouvelle Bourse, quand la fluide tombe sur la perche et suivit les fils utilisés pour l'éclairage et vint se loger dans une ampoule située à l'avant du tramway. Celle-ci volia en éclats et sur-le-champ, une énorme flamme entoura un voyageur qui, heureusement, ne fut pas brûlé.

Ce même car, qui était pris la direction de Tourcoing, fut une seconde fois atteint par la foudre. Ses organes essentiels ayant été alors détériorés, on fut le reconduire au dépôt.

Au Champ de Mars, une partie du terrain a été rapidement recouvert d'une épaisse nappe d'eau et quelques machines agricoles qu'on avait pas encore embarquées, arrêtées pendant quelques instants au gré du courant.

Rue du Faubourg-de-Roubaix, la foudre a également atteint un pylone situé en face de l'établissement Boudaert. Il n'y a eu aucun accident. Enfin, elle a tombé un parisienne plus sur la gare.

Le pluviomètre municipal de la rue de la Louvière a, lui aussi, enregistré les effets de cet orage. De une heure à une heure trois quart, il a enregistré 3 centimètres 2 millimètres 8/10.

AUX ENVIRONS

A Lomme, la rue Becker a été complètement inondée. Depuis le passage à niveau jusqu'à la rue du Marais, la circulation a été complètement interrompue et en maints endroits, les habitants ont dû, pour sauver chez eux, se servir de planches et d'échelles.

Sur la route de la Croix-de-Pierre, à Pérenchies, beaucoup de champs ont été envahis par l'eau et les récoltes sont fortement compromises.

A ROUBAIX

Mardi, à 2 heures de l'après-midi, un orage d'une violence extrême est passé sur Roubaix accompagné d'une pluie de grêlons, dont plusieurs avaient le grosseur d'un œuf de pigeon. Les dégâts causés dans la campagne sont considérables.

A FLERS

Au cours du violent orage qui s'est déchaîné mardi après-midi, la foudre est tombée sur la ferme de M. Meeure-Delpotte, rue Hache, à Flers-Bessucq. Un taureau qui se trouvait dans l'étable, a été tué par le fluide électrique. Un commencement d'incendie qui avait été occasionné à une grange attenante à l'étable, a pu être éteint aussitôt par les gens de la ferme.

Les dégâts sont assez importants. Plusieurs arbres de l'entourage ont été également atteints par la foudre.

A LANNOY

Un violent orage éclata hier, vers une heure de l'après-midi. Très heureusement, aucun accident grave n'est signalé. Les champs ont évidemment beaucoup souffert. A Tourne Parent, à Lannoy, la foudre tomba sur le téléphone, qui fut détérioré ainsi qu'un inducteur électrique. Deux hommes qui se trouvaient aux environs de cet endroit, ressentirent une forte secousse ; l'un d'eux, Henri Duval, resta même immobilisé un moment. Une des vitres de la fabrique a été en partie inondée par suite de l'abondance d'eau. Les dégâts ne sont que matériels partout et peu importants.

A VALENCIENNES

Un violent orage s'est encore abattu sur Valenciennes, hier mardi ; il n'a pas duré moins de trois heures. Le tonnerre, les éclairs et la pluie n'ont pas cessé de faire rage. La foudre est tombée chez M. Paul Dupont, banquier, rue du Quesnoy, où d'importants dégâts ont été commis ; du transformateur électrique, près du Château-d'Eau, mais il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

A RAISMES

Depuis dimanche, l'orage se masse de grender ; il sévit aujourd'hui avec plus d'intensité et une plus torrentielle a couvert les rues en véritables lacs.

Beaucoup de jardins sont endommagés, surtout en seconlant vers le hameau de Vicoigne.

A SOLESMES

La foudre incendie une ferme

Un orage d'une violence inouïe a éclaté sur Solesmes, mardi vers 5 heures du soir. De larges éclairs zébraient sans discontinuité l'atmosphère, pendant que se répercutaient de violents coups de tonnerre.

Une pluie diluvienne se mit à tomber, mêlée de grêlons ; les rues furent bientôt transformées en véritables lacs. Dans les bas quartiers, les caves furent inondées ; la rivière la Selle débordée et un fleuve d'eau et de boue se mit à couler dans les rues avoisinantes.

Au cours de cet orage, la foudre est tombée sur une grange attenante à la maison de Mme veuve Blondeau, entrepreneur de maçonnerie, rue de Lille.

En un clin d'œil la grange fut en feu et l'incendie gagna aussitôt la maison d'habitation voisine.

Les pompiers arrivant sur les lieux, durent se borner à préserver un immeuble contigu.

Les dégâts sont très importants. L'immeuble incendié appartient à M. Mercier-Delattre, rentier à Solesmes.

A CAUDRY

La foudre sur le Bureau de Postes

Au cours d'un violent orage qui a éclaté sur Caudry, mardi vers cinq heures et demie du soir, la foudre est tombée sur l'Hôtel des Postes de Caudry. Un certain nombre de fils téléphoniques furent brisés et le fluide longeant les lignes, pénétra dans le bureau de poste par la salle des téléphones. Les demoiselles employées aux téléphones, qui se trouvaient dans la salle, reçurent une forte commotion, mais ne furent pas blessées.

Les lignes brisées furent réparées en toute hâte mercredi matin, par une équipe d'ouvriers demandée d'urgence par le receveur.

A MAUBEUGE

Un violent orage s'est abattu mardi soir, vers sept heures et demie, sur la région de Maubeuge et a duré deux heures environ.

Un fil du tramway électrique de la Gare à la Place avait été brisé par la foudre, les voitures n'ont pu circuler dans la soirée.

L'assassinat du gendarme Hagiere

LA BANDE HONDTS

Ainsi que nous le faisions présager hier, l'arrestation des frères Erckelboudt, Fidèle et Lucien, est un fait accompli.

Fidèle Erckelboudt a été arrêté hier matin, au sud du bi, et amené à Dunkerque à 5 heures ½ du matin.

A 10 heures, les gendarmes de Bourbourg amenaient également son frère Lucien, âgé de 22 ans, le « chef de voi » de la bande. Celui-ci devait être également arrêté de grand matin, et, dans ce but, les gendarmes s'étaient rendus à Looberghe ; mais Lucien Erckelboudt, prévenu sérieusement, était parti pour Merckeghem. Les gendarmes s'y transportèrent, mais à leur vue, Erckelboudt sauta sur sa bicyclette et s'enfuit à toutes pédales.

Il fut cependant arrêté à Cappelbrouck, et aussitôt dirigé sur Dunkerque, où on l'écrouait à la maison d'arrêt après l'avoir conduit devant le juge d'instruction.

Hier également, une perquisition a été faite chez le père Erckelboudt, un hameau de Lynck. On y a saisi un fusil Gras, modèle 74, transformé, trois cartouches à levier, une boîte à poudre, une boîte de plomb, 14 bourres et un appareil à fabriquer les cartouches.

Concours d'admission à l'Ecole des Maîtres-Mineurs

A DOUAI

Un concours pour l'admission à l'école des maîtres-mineurs de Douai aura lieu le 26 juillet 1910.

Les candidats devront se faire inscrire avant le 1er juillet 1910 à la préfecture ou à la sous-préfecture de l'arrondissement dans lequel ils résident.

Les renseignements relatifs aux conditions d'admission, à l'enseignement et au régime de l'école peuvent être demandés à la préfecture (2e division, 2e bureau), aux sous-préfectures ou au directeur de l'école, à Douai.

Querelle mortelle à Wizernes

Une querelle tragique, qui vient terminer par la mort d'un ouvrier, a eu lieu le hameau de Gondardennes, commune de Wizernes, samedi soir, vers neuf heures. M. Auguste Quart, cantonnier, se prit de querelle dans une estaminet avec un ouvrier, de nom Ovide Gouillart, 19 ans. Celui-ci, un peu vif de caractère, aussitôt la contradiction, a trois reprises différentes. Puis il se retirant donné, il voulut se venger, tirant qu'il vit arriver à la porte de l'estaminet Quart, lui tirant deux coups de fusil de chasse et l'atteignant dans le dos.

Auguste Gouillart dit alors à un de ceux qui l'entouraient : « Cet homme, j'ai attaqué le premier, je dois tout ».

Il fit un parcours d'une centaine de mètres et le malheureux Quart tombe mort.

Le meurtrier Auguste Quart, 35 ans, père de plusieurs enfants, a été arrêté par des témoins après son forfait, par les gendarmes prévenus téléphoniquement.

Le parquet de St-Omer et le médecin-légiste se sont rendus sur les lieux du crime.

FÊTES DE LILLE

Pavoisement aux drapeaux

Un arrêté municipal demande aux propriétaires du Vieux pour décorer leur pavillon de pavoiser à l'occasion des fêtes de Lille.

Il est rappelé que, suivant les renseignements adressés à l'Administration municipale, tout pays disposé de corps à décorer des drapeaux, à la mairie qui les conservera et les distribuera à ceux qui en feront la demande, et qui opposeront aux jeunes gens organisateurs de Lille, actuellement sous les drapeaux, de collecter eux-mêmes celles qu'ils désirent obtenir, sans que l'administration ait de l'autorité militaire supérieure soit nécessaire.

LES GRÈVES

Fin d'une grève d'apprentis à Roubaix

La grève des dix-neuf ouvriers de l'établissement de MM. Dubar frères, apprêteurs, rue du Bois, qui avait entraîné le chômage de 70 ouvriers, est terminée.

Les grévistes demandaient la suppression d'un tarif considéré comme « injuste » ; ils n'ont pas obtenu satisfaction. Le travail a repris dès ce matin.

Deux les filatures, à Lannoy

Hier, des entrevues eut eu lieu entre patrons et ouvriers. Elles ne donnèrent aucun résultat. C'est donc la continuation de la

A l'usine Jaurès-Lesaillet, à Forest

A l'usine Jaurès-Lesaillet, à Forest, la situation est la même.

Carnet du Lecteur

NÉCROLOGIE

A Rouen. — On apprend la mort de Mme Bouchet, épouse de syndicaliste collaborateur de l'école du Faubourg de Lille, à Valenciennes, dépêche confidentielle de la Bourse.

LA SEMAINE ARRAGEOISE

Il est inconcevable que les agents de notre police municipale aient dans le sentiment. Avec un esprit de chicane qui n'est point pour nous surprendre, de la part des cadres dévoués de notre sécurité, ils ont fait pour nous prendre en flagrant délit, un bar bruyant dont nous avons donné la composition dans un précédent numéro et offert un chef légal de la police municipale, sur notre réclamation, le procès-verbal.

Ce chef, d'après la loi du 1er juillet 1908, doit nécessairement dont lorsque le bruit peut en former bruyant, sans autorisation ni déclaration préalable, mais cela n'a de capacité juridique que sous certaines conditions lui conférant une ampleur restreinte, à moins qu'il ne soit reconnu d'utilité publique, ce qui n'est pas le cas de l'association qui nous occupe.

Pour acquérir la capacité restreinte, l'association doit, d'après l'article 5, être rendue publique par les soins de ses fondateurs et être dans le cas de la loi de 1901 ; les statuts et les noms des membres du conseil d'administration sont joints deux exemplaires des statuts, cette déclaration devant être faite à la préfecture ou à la sous-préfecture.

Il [illegible] capacité restreinte peut, sans autorisation préalable, exister en toute sécurité, et, dès lors, les agents de la police municipale, en leur rôle, ne doivent pas nous importuner, ni nous dresser des procès-verbaux, ce dernier ne pouvant être dressé que dans les cas prévus par les articles 1 et 2 de la loi du 1er juillet 1908 et 1901 et 1908 ; 1° les associations ou groupements de fait ne jouissant pas de la personnalité civile ; 2° les associations déclarées, et à ceux-ci à son chef. En capacité restreinte, le caractère limité de la [illegible] ne peut [illegible] ; mais ce n'est point [illegible] ; 3° les associations [illegible] ; 4° les associations [illegible] ; 5° les associations [illegible] ; 6° les associations [illegible] ; 7° les associations [illegible] ; 8° les associations [illegible] ; 9° les associations [illegible] ; 10° les associations [illegible] ;